

# PROGRAMME DE FORMATION

## Port du Harnais sur site équipé et non équipé dans le BTP, le Génie Civil et l'Industrie.



### PUBLIC VISÉ :

Personnels et chefs d'entreprises du BTP et de l'Industrie, même débutants, qui doivent réaliser des travaux en hauteur équipé d'un harnais et d'un système de liaison.

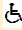
### PRÉ-REQUIS :

- Être âgé de 18 ans minimum
- Ne pas avoir de restrictions ou de contre-indications médicales pour le travail en hauteur en hauteur et le port du harnais.
- Maîtriser le français (oral et écrit) nécessaire à la compréhension des documents (textes, notices, plans)
- Expérience professionnelle requise :  
Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis pour suivre cette formation.

### DURÉE/TARIF/DATES/LIEU/HORAIRE :

1 journée de 7 h, Cf. [convention ou contrat de formation joint](#)

### MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS :

- Inscription préalable au minimum 48h avant le début du stage par retour de convention ou contrat signé
-  Accessibilité aux personnes en situation de handicap : nous consulter.


### MODALITÉ D'ORGANISATION :

Formation en groupe de 2 à 6 personnes

En présentiel, parcours individualisé selon niveau, [expérience et catégories visées par le stagiaire](#) (cf. [convention ou contrat de formation joint](#))

### MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES :

- Livret stagiaire individuel
- 1 salle de formation équipée avec vidéoprojecteur, PC, paperboard
- 1 aire d'évolution pratique conforme
- Toiture équipée de points d'ancrages NF EN 795 Echafaudage fixe, échelle à crinoline, ligne de vie temporaire, toit avec charpente bois.

 **Les stagiaires doivent avoir des chaussures de sécurité, des gants, un casque de chantier (avec jugulaire) et un harnais de sécurité avec longe antichute.**

### RÉFÉRENCES :

Décret N° 65-48 du 8 janvier 1965 par le décret 924 du 1er septembre 2004.

Recommandations R 430 / R 431 de la CNAM

Article du Code du Travail R4323-62

### VALIDITÉ :

Pas de durée de validité. (Recommandée : 5 ans)

Celle-ci est à définir par l'employeur au moyen de contrôles périodiques des capacités des travailleurs.

### ➤ INTITULÉ :

Formation Port du harnais sur site équipé et non équipé.

**OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :** A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Utiliser les Équipements de Protection Individuelle (EPI) en toute sécurité
- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques relatives à l'utilisation du harnais et des systèmes anti-chutes, pour évoluer en toute sécurité pour tous les travaux et accès en hauteur sur sites équipés (avec ancrages, lignes de vie).
- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques relatives à l'utilisation du harnais et des systèmes anti-chutes, pour évoluer en toute sécurité pour tous les travaux et accès en hauteur sur sites équipés (avec ancrages, lignes de vie) et sites non-équipés (création d'ancrages temporaires, mains courantes ...)

### ➤ CONTENU :

#### - **THÉORIE :** (4 h y compris accueil, test théorique et clôture de la formation)

- \* Sensibilisation aux chutes de hauteur
- \* Textes réglementaires européens et nationaux / Droits et devoirs employeurs/ employés
- \* La protection collective
- \* La protection individuelle (Normes/ obligations)
- \* Force choc / Facteur de chute / Tirant d'air / Effet pendulaire
- \* Délai d'intervention sur victime suspendue
- \* Les ancrages, les amarrages les lignes de vie NF EN 795
- Test d'évaluation théorique

#### - **PRATIQUE :** (3 h)

- \* Présentation des EPI adaptés au travail en hauteur : Harnais / Anti-chutes / Ancrages.
- \* Vérification des EPI avant utilisation : Réglage du harnais / Test de suspension / Déplacements avec longues doubles / Maintien au travail.
- \* Déplacement sur lignes de vie horizontale. / Analyse des différents risques.
- \* Déplacement sur lignes de vie verticale (appréciation du vertige).
- \* Utilisation des systèmes antichute sur support d'assurage flexibles et rigides.
- \* Réalisation points d'ancrages temporaires et nœuds sur cordes, lignes de vies provisoires.
- \* Modes opératoires d'interventions en hauteur.
- \* Atelier d'évacuation d'une personne suspendue avec évacuateur (si possibilité).

### ➤ SUIVI – ÉVALUATIONS :

- \* Suivi et sanction de la formation : feuille de présence (1/2 Jée), attestation individuelle de fin de formation et / ou Attestation de Compétence Formation, en cas de réussite aux évaluations théoriques et pratiques.
- \* Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la pratique professionnelle par le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud auprès des stagiaires puis à froid auprès de l'entreprise.

### ➤ METHODES PÉDAGOGIQUES :

Tour de table de positionnement préalable permettant au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique. Le formateur aborde progressivement tous les points du programme.

**Partie théorique :** Alternance d'apport théorique par le formateur à l'aide d'un exposé par vidéoprojecteur et d'exercices en groupe (étude de cas, vidéo, schémas, etc.), d'échanges d'expériences, de démonstration pratique et d'explications sur paperboard.

⇒ Un livret de formation en couleur est remis à chaque stagiaire en fin de formation.

Évaluation théorique par un questionnaire écrit.

**Partie pratique :** Mise en situation en groupe et individuelle. Après explication par le formateur et démonstration, si besoin, chaque stagiaire réalise les différentes interventions prévues (Vérification et utilisation des EPI, test de suspension, Déplacement sur ligne de vie horizontale et sur ligne de vie verticale, Réalisation de points d'ancrages temporaires et nœuds sur cordes. Réflexion sur l'évacuation d'une personne suspendue).  
Évaluation continue sur les différentes activités pratiques.

### ➤ ENCADREMENT - FORMATEURS :

Profil type (CV détaillés sur simple demande) : Une solide expérience professionnelle dans le domaine enseigné, de l'encadrement de groupe et de la formation professionnelle.

➔ Titulaire des diplômes requis : (Reconnaissance Echafaudage FORPREV – INRS/CARSAT)

Au-delà de l'expérience et des compétences requises, nos formateurs ont été, et sont régulièrement formés, audités et évalués par le responsable pédagogique de BTP FORMATIONS et/ou par des organismes extérieurs.